

VIVRE A GEMENOS

avril 2005

→ les cahiers d'acteurs SUR LE PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE À GRANDE VITESSE EN PACA



*Il est du devoir de chacun de veiller
à la sauvegarde et de contribuer
à la protection de l'environnement
(Art L.110-2 du Code de l'environnement)*

"Vivre à Gémenos"

Association Agréée de Protection
de l'Environnement par arrêté
préfectoral du 14/8/1997 au titre de
l'article L.141-1 du Code de
l'Environnement

Objet social : Cadre de vie,
Environnement, Sécurité

CONTACT

8, rue Jean-Jaurès
13420 Gémenos
Tél. 04 42 32 10 41
e-mail : renechaix@aol.com

Dans le cadre du débat public organisé par la :

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV PACA

PRECISER NOTRE POSITION

"Vivre à Gémenos" est une association créée en 1993 dont l'objet social est la protection de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité.

Membre de l'UDVN13/URVN PACA (Union Départementale ou Régionale Vie Nature), "Vivre à Gémenos" bénéficie du statut particulier d'Association Agréée de Protection de l'Environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'environnement. L'association publie chaque année un ou deux bulletins de communication sur les actions menées. Son dernier bulletin n°15

de février 2005 fait notamment le point de la situation concernant le projet de LGV PACA et précise sa position. "Vivre à Gémenos" avait déjà fait état dans son bulletin n°14 de janvier 2004, de l'éventualité d'un projet de ligne passant par Aubagne/ Gémenos. Dès le mois de septembre 2004, l'association rencontrait le Président de la CPDP, Monsieur Philippe MARZOLF, ainsi que Monsieur Bernard GYSSELS, en charge du projet pour Réseau Ferré de France (RFF).

DECLARATION DE PRINCIPLE

Gémenos n'est pas demandeur d'une ligne à grande vitesse, le passage sur son territoire ne lui procurant aucun bénéfice. Par conséquent, notre association ne le souhaite pas.

Mais la position consistant à refuser purement et simplement le projet parce qu'il passe chez soi ou à le renvoyer avec ses nuisances présumées chez le voisin, n'est pas une attitude responsable.

Aussi, "Vivre à Gémenos" souhaite que le débat puisse faire ressortir le meilleur projet pour l'intérêt général, compte tenu de tous les paramètres à prendre en considération, **au sein desquels la protection de l'environnement et la qualité de vie des riverains doit être la première des préoccupations. Les décisions finales de scénarios devront impérativement intégrer cette donnée fondamentale.**

Dans ce domaine, les élus et les associations locales de protection de l'environnement, sont les mieux à même d'évaluer, pour leur propre territoire, les risques potentiels d'une ligne et les dispositifs éventuels de protection.

La contribution de "Vivre à Gémenos" au débat se veut objective mais sa détermination à obtenir les aménagements de protection indispensables est totale.

Si cette garantie n'était pas obtenue, notre association s'élèverait avec force contre les atteintes à son cadre de vie et appellerait la population à se mobiliser.

1. PERTINENCE DU PROJET DE LGV PACA

Si "Vivre à Gémenos" n'est pas en mesure de porter un jugement technique argumenté sur le choix du meilleur scénario (d'autres intervenants à compétence régionale étant mieux placés pour le faire) elle peut en revanche porter un jugement de valeur sur l'intérêt de la création d'une ligne à grande vitesse dans la région PACA.

"Vivre à Gémenos" n'entend pas s'opposer à la modernisation des moyens de transport intra-européens qui privilégient les échanges distants. Notre association considère en effet que le projet de LGV PACA répond à une nécessité pour la région,

la France et l'Europe du sud et qu'il constitue le premier volet de la réalisation de "l'arc méditerranéen" qui devrait un jour relier entre elles les principales métropoles européennes du pourtour méditerranéen de Gênes à Barcelone et au-delà. Par ailleurs, il est conforme aux engagements de la France, résultant de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, de privilégier les investissements améliorant les moyens de transports collectifs les moins polluants et les plus économes en consommation d'énergie et accessibles au plus grand nombre.

Refuser cette évolution reviendrait à tourner le dos au progrès et au développement, porteurs d'avenir pour notre région.

Mais, pour autant, "Vivre à Gémenos" défendra fermement nos sites, nos paysages et le cadre de vie des riverains.

2. CHOIX DES SCENARIOS

Refusant de faire valoir des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général, "Vivre à Gémenos" n'a pas à prendre position sur le choix des scénarios, chacun comportant plus ou moins sa potentialité de nuisances et d'atteintes à l'environnement. En outre, à l'exception des communes qui demandent une gare TGV sur leur territoire, la plupart des autres communes sont susceptibles de n'en subir que les inconvénients et les risques de nuisances.

Si des solutions appropriées de protection ne sont pas garanties, le refus du projet risque d'être majoritaire au niveau des associations et des élus locaux concernés par les scénarios.

3. CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET NUISANCES POUR LES RIVERAINS

L'idée de développement durable doit désormais guider toutes les décisions porteuses de changements dans l'environnement. Le progrès ne doit pas se faire contre l'homme mais pour lui.

Les moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui permettent d'éviter les atteintes à l'environnement, au cadre et à la qualité de vie des riverains.

Sur le parcours de la LGV, les secteurs sensibles à protéger sont nombreux : le patrimoine naturel, les sites et les paysages remarquables, les sites archéologiques et le patrimoine architectural, les bassins de vie traversés, qu'il s'agisse de secteurs urbanisés, de zones d'entreprises, de terres agricoles, d'espaces verts ...

Les moyens de protection existent et doivent être pris en compte. Ils ont un coût, mais les risques et les nuisances aussi. Il vaut mieux les éviter au départ plutôt que d'essayer, coûteusement et souvent inefficacement, de les réduire ensuite. Ne renouvelons pas les problèmes posés par certains réseaux autoroutiers qui coupent les territoires, barrent les espaces naturels, dénaturent les paysages et anéantissent la qualité de vie des riverains.

Aujourd'hui nous devons maîtriser tous les effets négatifs d'un tel projet et réaliser un parcours exemplaire par l'attention portée à tous les aspects environnementaux.

- Les sections de voies en surface ou les ouvrages aériens doivent faire l'objet d'une protection acoustique de nature à éviter les nuisances phoniques.
- La traversée des zones sensibles doit s'effectuer en tranchée couverte ou bien en souterrain, chaque fois que cela s'avèrera nécessaire pour la protection du cadre et de la qualité de vie des riverains, des sites et paysages, de la faune et de la flore.
- Les voies ne doivent pas séparer en deux les bassins de vie ni constituer des barrières infranchissables ; les passerelles d'échanges doivent être suffisamment nombreuses.

L'exemple récent du viaduc de Millau démontre qu'une voie de communication peut être aussi un ouvrage d'art, plébiscité par les habitants et facteur d'amélioration de leur qualité de vie. **Soyons exigeants sur la mise en œuvre des moyens indispensables à la protection de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité et le projet de LGV PACA s'inscrira dans le cadre d'un développement durable conçu pour le bien être de ses habitants et non contre eux.**

LA POSITION DE VIVRE A GEMENOS

4. LES POSSIBLES EFFETS PERVERS

Les grands projets de cette nature ont un effet structurant sur l'espace et peuvent entraîner des bouleversements néfastes.

• L'impact sur l'environnement

Les graves inondations qui se produisent fréquemment, nous rappellent que nous devons absolument prendre en compte les éventuelles conséquences des modifications apportées par les grands travaux d'aménagements sur les équilibres naturels.

• La pression sur le foncier et l'habitat

La création d'une gare TGV entraîne inévitablement une augmentation de la pression immobilière dans le secteur ainsi mieux desservi, mais peut provoquer l'effet inverse sur toutes les zones urbanisées traversées sans précaution.

• La saturation du trafic automobile

Dans bien des secteurs la circulation automobile est proche de l'asphyxie. L'accès aux gares nouvelles TGV ne peut qu'amplifier le problème s'il n'y a pas de transfert réel d'une part significative des accès routiers vers les transports collectifs, grâce notamment au développement des TER et à la mise en place de pôles d'échanges de type multimodal, mettant en relation les différents systèmes de transports.

5. LA POSITION DE "VIVRE A GEMENOS" SUR LE SCENARIO "NORD MARSEILLE - NORD TOULON - OUEST NICE"

Ces considérations permettent d'éclairer la position de notre association et de revenir sur son domaine géographique de compétence, à savoir Gémenos et les communes limitrophes.

5.1 - Pourquoi sommes-nous concernés par le projet LGV PACA ?

Un des trois scénarios approfondis par RFF et soumis au débat passe par Marseille-Blancarde, où une gare TGV souterraine est prévue, se poursuit vers Aubagne et Gémenos en direction du plateau du Castellet vers une nouvelle gare TGV au nord de Toulon, en principe à Cuers, pour

rejoindre l'itinéraire commun au trois projets de scénarios.

5.2 - Gémenos / Sainte Baume : un site exceptionnel à protéger

• Un patrimoine naturel, archéologique et architectural

Gémenos est riche de son histoire et de son patrimoine naturel, archéologique et architectural. Situé au pied du massif de la Sainte-Baume qui borde ses flancs nord et est, avec le massif du Garlaban, cher à Pagnol, à l'Ouest et le massif du Douard à son extrémité sud, le territoire de la commune s'étend en majeure partie sur les collines qui l'entourent. Au Nord-est, la prestigieuse vallée de Saint Pons donne naissance à la source du Fauge. La vallée, devenue domaine géré par le Conseil Général, avec son abbaye cistercienne, récemment restaurée, est un des sites publics les plus fréquentés du département. Au Nord-ouest se trouve le lieu dit de Saint Jean de Garguier, premier lieu habité du secteur, comme en témoignent les nombreux vestiges archéologiques.

• Un pôle d'emploi et de vie qui a trouvé son équilibre

Porte de la Sainte Baume, la ville de Gémenos a su conserver son caractère de village provençal en maîtrisant son urbanisation et en protégeant l'environnement et le cadre de vie. C'est ainsi que la création d'un site d'entreprises de grande qualité a trouvé ses limites naturelles dans la partie Sud du territoire entre la Maïre, ruisseau de recueillement des eaux, le Fauge et les contreforts du massif du Douard. La partie de la plaine subsistant entre le site d'entreprises et le secteur urbanisé est constitué d'espaces verts dévolus aux activités agricoles, sportives, culturelles et à l'enseignement.

5.3 - Le projet de scénario sud

D'après nos informations, ce scénario se rapproche du projet dit FERRIER, issu du rapport d'un collège d'experts datant de 1992, concernant la création d'une ligne à grande vitesse entre Marseille et Nice, via Aubagne et Toulon.

Une note de synthèse de même date

sur le tracé TGV préconisé par Monsieur FERRIER, donnait les précisions suivantes :

"De Marseille à Aubagne, secteurs très urbanisés, les circulations utiliseraient les voies de chemin de fer actuelles, au prix de la création d'une 3^{ème} voie.

Au-delà, l'itinéraire se prolongerait en ligne nouvelle...Le principe d'un débranchement vers le sud évitant toute la zone d'activités a été retenu pour l'étude. Il franchit successivement en estacade la RD43a, l'A52, la RD43c, la N8, et l'A50, puis disparaît en tunnel (longueur 3,9 km) en rampe de 3,5% à l'ouest du centre de moyen et long séjour "La Bourbonne". Il débouche au sud des Gorges de la Petite Sainte-Baume... Le tracé contourne par le sud la plaine viticole de Cuges-les-Pins..."

Depuis, l'urbanisation s'est poursuivie ainsi que l'extension des zones d'entreprises, notamment dans la plaine d'Aubagne/Gémenos. La saturation des axes routiers rend urgente la réalisation de la 3^{ème} voie entre Marseille et Aubagne, inscrite au contrat de plan Etat-Région.

Le scénario approfondi par RFF fait état :

- d'une 4^{ème} voie sur cette section Marseille/Blancarde - Aubagne,
- de l'évitement d'Aubagne grâce à un tunnel,
- de 20 km environ de tunnels et viaducs au Sud du massif de la Sainte-Baume.

Le passage dans la plaine d'Aubagne/Gémenos étant aujourd'hui encore moins envisageable qu'en 1992, nous supposons que la seule possibilité consisterait à "coller" au tracé FERRIER qui, depuis l'ouest de la Bourbonne, s'élève dans le massif du Douard jusqu'aux Gorges de la Petite Sainte-Baume.

Cette section étant prévue en souterrain dès l'origine du projet en 1992, nous demandons qu'il en soit ainsi sans discontinuité depuis le passage en souterrain d'Aubagne jusqu'aux Gorges de la Petite Sainte-Baume. Il est en effet impératif d'éviter toute nuisance phonique, laquelle, compte tenu de l'étroitesse

CONCLUSION...

du territoire et de sa configuration géographique en forme de cuvette entourée de collines et de massifs montagneux, serait insupportable non seulement pour les riverains immédiats mais pour l'ensemble de la population entourant ou travaillant dans ce périmètre, soit environ 40.000 à 50.000 personnes.

La montée en "estacade" initialement envisagée en 1992 sur une petite partie, pour franchir le réseau routier et autoroutier à la sortie d'Aubagne, n'est pas acceptable aujourd'hui, sauf si cette portion peut être couverte et faire l'objet d'une isolation phonique totale.

Il serait grave que dans un secteur aussi sensible toutes les précautions ne soient pas prises pour éviter tout risque de nuisances.

6. CONCLUSION

L'objectif de "Vivre à Gémenos" est de veiller à maintenir un équilibre entre les différentes activités du territoire, tout en protégeant l'environnement et les espaces naturels.

Cet équilibre est assez remarquable et confère à la commune une réputation justifiée de grande qualité de vie qu'elle entend préserver de toute atteinte.

La population est très sensible à la protection de son cadre de vie et a déjà répondu massivement à des opérations de mobilisation lancées par notre association contre des projets qui risquaient de l'affecter.

Sur la réalisation éventuelle d'un scénario sud passant par Aubagne/Gémenos, la position de l'association "Vivre à Gémenos" est donc bien définie : elle s'inscrit dans une logique de développement durable où l'évolution des techniques doit s'accompagner du respect de l'individu et de son cadre de vie.

Si l'absence de nuisances n'était pas garantie, "Vivre à Gémenos" serait résolument opposée à ce projet de scénario et n'hésiterait pas à mobiliser les gémenosiens pour défendre notre qualité de vie.

Fait à Gémenos, le 21 février 2005

René CHAIX - Président de "Vivre à Gémenos"

